

Pharmasimple

SE SENTIR BIEN AU QUOTIDIEN



MISE EN PLACE D'UN FINANCEMENT OBLIGATAIRE DE 10 M€ SOUS FORME D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES AVEC DROITS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Houdeng-Goegnies (Belgique), le 30 Août 2021, 18h - Pharmasimple (Code ISIN : BE0974302342. Mnémonique: ALPHS), société spécialisée dans la vente en ligne de produits parapharmaceutiques parmi les leaders de son secteur en Europe, annonce avoir conclu une convention d'investissement avec Alpha Blue Ocean, une entreprise spécialisée dans les financements flexibles à destination des sociétés cotées.

Une étape nécessaire pour assurer la pérennité et la croissance de Pharmasimple

Depuis son introduction en bourse, il y a presque 5 ans, Pharmasimple, pionnier de la distribution en ligne d'articles de parapharmacie, a accéléré son développement par l'élargissement continu de son offre de produits et le rachat de deux plateformes majeures, Parapharmazen et 1001Pharmacies.com. Avec la crise sanitaire, Pharmasimple a apporté un soutien fort à la prévention de la pandémie en approvisionnant le marché avec des produits de prévention en pénurie, générant ainsi une forte croissance de son activité et de son besoin en fonds de roulement en 2020. Le dernier exercice s'est clôturé par un chiffre d'affaires de 45 M € en hausse de plus de 60% sur un an et un EBITDA positif d'1 M €.

Ces initiatives de croissance (organique et par acquisitions), qui ont permis à Pharmasimple de plus que quadrupler son chiffre d'affaires sur la période 2016-2020, ont été réalisées avec un recours limité aux actionnaires de Pharmasimple,

Afin de lui permettre de poursuivre sereinement son développement, Pharmasimple souhaite mettre en place un financement adapté à ses besoins qui réponde à deux objectifs principaux :

- Renforcer sa structure financière pour absorber les variations de son BFR
- Soutenir la stratégie de croissance de la société, avec notamment le lancement des bornes de distribution, le déploiement des ventes de médicaments sans ordonnance (OTC) et la généralisation de la livraison express en Belgique

Un mode de financement flexible et à long terme

Une convention d'investissement (la « Convention d'Investissement ») a été conclue entre Pharmasimple SA (« la Société ») et le fonds d'investissement Global Tech Opportunities 12 (« l'Investisseur ») (par l'intermédiaire de Alpha Blue Ocean, entreprise spécialisée en solutions de financement alternatives) en vue de permettre à la Société de disposer d'un financement non bancaire qu'elle peut activer en fonction de ses besoins.

En vertu de la Convention d'Investissement, l'Investisseur s'est engagé à investir un montant maximum de 10 M€ en souscrivant à des obligations convertibles en actions émises par la Société (les « Obligations Convertibles »). Les Obligations Convertibles d'un nominal de 5 000 € seront souscrites par tranche de 0,5 M€, ce qui signifie qu'un maximum de 20 tranches (les « Tranches »), représentant un total de 2 000 Obligations Convertibles, pourra être souscrit et ce jusqu'au 27 août 2026. A la notification d'un avis de conversion, le prix

de conversion sera égal à 95% du plus bas des cours quotidiens observés lors des 10 précédents jours de bourse.

Ce mécanisme offre durablement à Pharmasimple une grande flexibilité dans l'utilisation de ce financement et évite le recours à une augmentation de capital immédiatement dilutive pour un montant global dont Pharmasimple ne pourrait pas avoir entièrement besoin compte-tenu d'autres sources de financement qui deviendraient disponibles ou d'un niveau de génération de cashflow plus élevé qu'anticipé dans le futur.

Lors de chaque Tranche, chaque Obligation Convertible sera assortie d'un Warrant (droit de souscription) (soit 100 warrants par Tranche et 2.000 warrants au total) au profit de l'Investisseur. Le prix d'exercice par action est déterminé comme étant égal à 120% du plus bas des cours quotidiens observés lors des 10 jours de bourse précédant le tirage d'une Tranche et un warrant permettra de souscrire pour 4 000 € d'actions.

Ce financement fonctionne ainsi sur le même principe qu'une ligne de crédit dans la mesure où Pharmasimple peut prendre l'initiative d'activer chacune des Tranches d'Obligations Convertibles. Lorsque la Société a besoin de fonds, elle active une Tranche d'Obligations Convertibles, ce qui entraîne le versement par l'Investisseur d'un montant de 500 000 € en contrepartie de 100 Obligations Convertibles.

Une nouvelle Tranche ne pourra être tirée par la Société que si toutes les Obligations Convertibles des Tranches précédentes ont été converties ou à l'issue d'une période de 50 jours de bourse entre deux tirages.

En contrepartie de l'engagement de l'Investisseur d'investir un montant maximum de 10 M€, la Société s'est engagée à lui verser une commission d'engagement correspondant à 5% de l'engagement total (payé en Obligations Convertibles). Cette commission sera payée en deux tranches de 50 Obligations convertibles chacune : la première sera due sous réserve du tirage de la première Tranche et la deuxième sera due sous réserve du tirage de la 11^{ème} Tranche.

Les Obligations Convertibles ne porteront pas intérêt. Le produit net de l'émission des 2.100 Obligations Convertibles (d'une valeur nominale de 10,5 M€) sera de 9,78 M€, compte-tenu des frais d'émission.

Une convention soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires

La proposition d'émettre les Obligations Convertibles et les Warrants sera soumise à l'assemblée générale extraordinaire de la Société qui sera convoquée avant le 10 septembre 2021. Des informations plus détaillées seront transmises en même temps que cette convocation afin de permettre aux actionnaires de voter en pleine connaissance des termes de ce nouveau financement.

Prochaine publication : Résultats semestriels 2021 : 13 octobre 2021 après bourse

Contacts :

Société

Pharmasimple

SE SENTIR BIEN AU QUOTIDIEN

Michael Willems

michael@pharmasimple.com

Communication

cap value

Gilles Broquelet

01 80 81 5001

gbroquelet@capvalue.fr

A propos de Pharmasimple : Pharmasimple, spécialisé dans la vente en ligne de produits parapharmaceutiques, est l'un des principaux acteurs en France. La société propose plus de 120 000 références de produits cosmétiques et dermo-cosmétiques, d'accessoires à vocation médicale et de compléments alimentaires. En 2020, Pharmasimple a réalisé un chiffre d'affaires de 45,2 M€. Le Groupe ambitionne de devenir l'un des leaders de son secteur en Europe. Pharmasimple bénéficie du label « Entreprise innovante » décerné par Bpifrance. Les titres Pharmasimple sont inscrits sur le marché d'Euronext Growth. Code ISIN : BE0974302342. Mnémonique : ALPHS.